

# RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

## AU 30 NOVEMBRE 2022

24 février 2023

**Note au lecteur**

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier de l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement<sup>(1)</sup>.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2022* sera publié au même moment que le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2023*.

**Faits saillants de novembre 2022**

Au 30 novembre 2022, soit pour les huit premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 1,1 milliard de dollars. Cela représente une diminution de 2,6 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

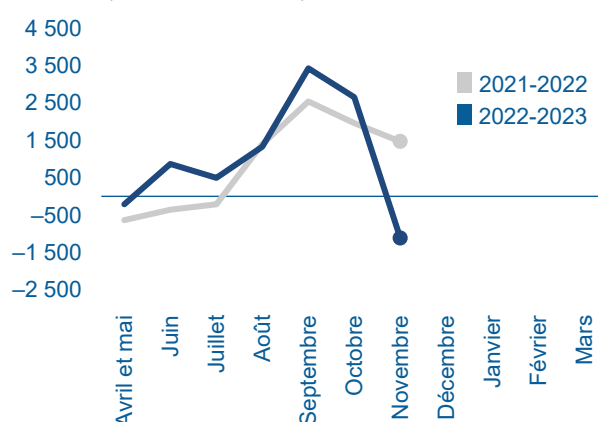
- de revenus de 92,7 milliards de dollars;
- de dépenses de 91,8 milliards de dollars;
- de versements de 2,0 milliards de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2022, un déficit budgétaire de 5,2 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

- Ce déficit inclut de nouvelles initiatives de 5,4 milliards de dollars pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie ainsi qu'une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 1,0 milliard de dollars.

**Solde budgétaire cumulatif**

(en millions de dollars)

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

(données non auditées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	9 003	8 869	-134	68 498	74 009	5 511	8,0
Transferts fédéraux	2 261	2 332	71	18 713	18 702	-11	-0,1
<b>Total des revenus</b>	<b>11 264</b>	<b>11 201</b>	<b>-63</b>	<b>87 211</b>	<b>92 711</b>	<b>5 500</b>	<b>6,3</b>
Dépenses de portefeuilles <sup>(2)</sup>	-10 743	-13 981	-3 238	-77 743	-84 746	-7 003	9,0
Service de la dette	-740	-770	-30	-5 759	-7 063	-1 304	22,6
<b>Total des dépenses</b>	<b>-11 483</b>	<b>-14 751</b>	<b>-3 268</b>	<b>-83 502</b>	<b>-91 809</b>	<b>-8 307</b>	<b>9,9</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>-219</b>	<b>-3 550</b>	<b>-3 331</b>	<b>3 709</b>	<b>902</b>	<b>-2 807</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-273	-232	41	-2 236	-2 024	212	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION</b>	<b>-492</b>	<b>-3 782</b>	<b>-3 290</b>	<b>1 473</b>	<b>-1 122</b>	<b>-2 595</b>	<b>—</b>

## REVENUS

### Revenus autonomes

Au 30 novembre 2022, les revenus autonomes totalisaient 74,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 5,5 milliards de dollars (8,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- L'évolution des principaux indicateurs économiques a eu un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 4,6 milliards de dollars (8,5 %), pour atteindre 59,1 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 1,7 milliard de dollars (6,6 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 387 millions de dollars (8,2 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 1,0 milliard de dollars (15,1 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- la hausse de 1,5 milliard de dollars (8,9 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages, elle-même soutenue par la bonne tenue du marché du travail et par l'utilisation de l'épargne accumulée.

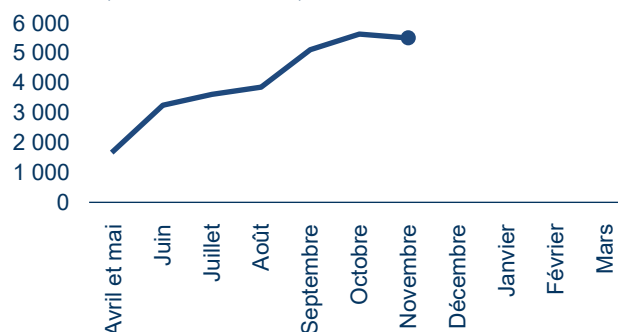
Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 653 millions de dollars (6,0 %), pour atteindre 11,6 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 61 millions de dollars (1,6 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 592 millions de dollars (8,3 %), attribuable principalement à la hausse des revenus de vente de biens et services et à l'augmentation des revenus d'intérêts relativement aux créances fiscales administrées par l'Agence du revenu du Québec, dont l'effet est essentiellement atténué par la diminution des revenus de placement du Fonds des générations;

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 233 millions de dollars (7,5 %), pour s'établir à 3,3 milliards de dollars. Cette variation est notamment attribuable à la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et à un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors que, durant la même période l'année précédente, la société n'avait pas repris l'ensemble de ses activités en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie. Cette hausse a été atténuée par la diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à novembre 2022.

### Variation cumulative des revenus autonomes

(en millions de dollars)



## REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
<b>Impôt sur le revenu et les biens</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 007	2 985	-22	25 081	26 737	1 656	6,6
Cotisations pour les services de santé	536	613	77	4 739	5 126	387	8,2
Impôts des sociétés	1 122	901	-221	6 893	7 932	1 039	15,1
Impôt foncier scolaire	90	95	5	712	735	23	3,2
<b>Taxes à la consommation</b>	<b>2 203</b>	<b>2 211</b>	<b>8</b>	<b>17 020</b>	<b>18 540</b>	<b>1 520</b>	<b>8,9</b>
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>6 958</b>	<b>6 805</b>	<b>-153</b>	<b>54 445</b>	<b>59 070</b>	<b>4 625</b>	<b>8,5</b>
Droits et permis	722	642	-80	3 827	3 888	61	1,6
Revenus divers	936	1 019	83	7 136	7 728	592	8,3
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>1 658</b>	<b>1 661</b>	<b>3</b>	<b>10 963</b>	<b>11 616</b>	<b>653</b>	<b>6,0</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>8 616</b>	<b>8 466</b>	<b>-150</b>	<b>65 408</b>	<b>70 686</b>	<b>5 278</b>	<b>8,1</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	387	403	16	3 090	3 323	233	7,5
<b>TOTAL</b>	<b>9 003</b>	<b>8 869</b>	<b>-134</b>	<b>68 498</b>	<b>74 009</b>	<b>5 511</b>	<b>8,0</b>

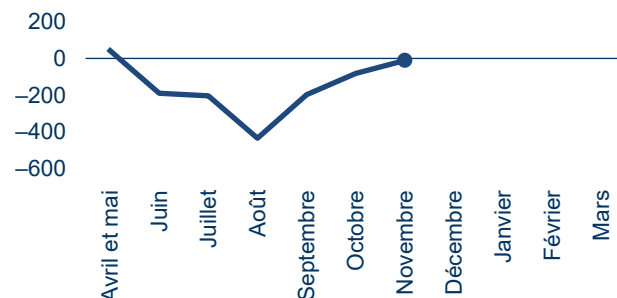
## Transferts fédéraux

Au 30 novembre 2022, les transferts fédéraux totalisaient 18,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 11 millions de dollars (0,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des transferts pour la santé, en partie compensée par une hausse des revenus provenant de la péréquation.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont diminué de 535 millions de dollars (9,9 %), pour atteindre 4,9 milliards de dollars, principalement en raison de la baisse du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente.
- Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 365 millions de dollars (4,2 %), pour atteindre 9,1 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

### Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



## TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 094	1 139	45	8 746	9 111	365	4,2
Transferts pour la santé	679	610	-69	5 426	4 891	-535	-9,9
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	136	118	-18	1 083	943	-140	-12,9
Autres programmes	352	465	113	3 458	3 757	299	8,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 261</b>	<b>2 332</b>	<b>71</b>	<b>18 713</b>	<b>18 702</b>	<b>-11</b>	<b>-0,1</b>

## DÉPENSES

Au 30 novembre 2022, les dépenses totalisaient 91,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 8,3 milliards de dollars (9,9 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 278 millions de dollars (0,7 %), pour atteindre 37,5 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation des échelles salariales du personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (10,9 %), pour atteindre 12,2 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 504 millions de dollars (9,0 %), pour atteindre 6,1 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

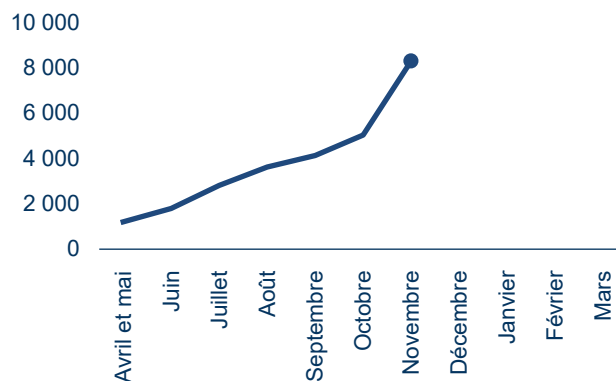
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 5,0 milliards de dollars (20,9 %), pour atteindre 29,0 milliards de dollars, en raison notamment de :

- l'augmentation de 3,1 milliards de dollars des dépenses du portefeuille Emploi et Solidarité sociale, laquelle s'explique par la comptabilisation en novembre du nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, qui totalise 3,5 milliards de dollars;
- la hausse de 653 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, entre autres attribuable à des subventions pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable et pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 414 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports et Mobilité durable, provenant notamment de la compensation de 91 millions de dollars octroyée à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'obtention des études relatives au projet de Réseau express métropolitain (REM) de l'Est de Montréal, dont la gouvernance est maintenant assurée par le gouvernement et la Ville de Montréal, ainsi que de l'augmentation des dépenses liées aux activités d'entretien du réseau routier;
- l'augmentation de 344 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, qui résulte notamment de la hausse des subventions découlant de l'Entente portant sur les clauses nationales des centres de la petite enfance, du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et de l'Allocation famille.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (22,6 %), pour s'établir à 7,1 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

### Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



## DÉPENSES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2021 <sup>(4)</sup>	2022	Variation	2021-2022 <sup>(4)</sup>	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 973	4 855	-118	37 188	37 466	278	0,7
Éducation	1 671	1 850	179	10 984	12 184	1 200	10,9
Enseignement supérieur	734	828	94	5 602	6 106	504	9,0
Autres portefeuilles <sup>(5)</sup>	3 365	6 448	3 083	23 969	28 990	5 021	20,9
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>10 743</b>	<b>13 981</b>	<b>3 238</b>	<b>77 743</b>	<b>84 746</b>	<b>7 003</b>	<b>9,0</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>740</b>	<b>770</b>	<b>30</b>	<b>5 759</b>	<b>7 063</b>	<b>1 304</b>	<b>22,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 483</b>	<b>14 751</b>	<b>3 268</b>	<b>83 502</b>	<b>91 809</b>	<b>8 307</b>	<b>9,9</b>

## SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

### Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à novembre 2022, les besoins financiers nets atteignent 8,8 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 902 millions de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 4,4 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent notamment d'une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement<sup>(6)</sup>;
- les besoins financiers de 2,9 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 5,9 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 3,1 milliards de dollars<sup>(6)</sup>;
- les besoins financiers de 1,9 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent principalement du versement des prestations aux employés de l'État de 4,5 milliards de dollars compensé par le coût net des régimes de 2,5 milliards de dollars<sup>(6)</sup>;
- le surplus de 1,6 milliard de dollars provenant des autres comptes<sup>(7)</sup>;
- les besoins financiers de 2,0 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

### SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à novembre	
	2021-2022	2022-2023
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>3 709</b>	<b>902</b>
<b>Opérations non budgétaires</b>		
Placements, prêts et avances	-9 580	-4 421
Immobilisations	-2 772	-2 857
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 971	-1 914
Autres comptes <sup>(7)</sup>	2 504	1 563
Versements au Fonds des générations	-2 236	-2 024
<b>Total des opérations non budgétaires</b>	<b>-14 055</b>	<b>-9 653</b>
<b>SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS</b>	<b>-10 346</b>	<b>-8 751</b>

## ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2022-2023

Les résultats au 30 novembre 2022, soit pour les huit premiers mois de l'exercice financier, affichent un déficit budgétaire de 1,1 milliard de dollars.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2022, un déficit budgétaire de 5,2 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2022-2023, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Plusieurs facteurs auront un impact à la baisse sur le solde budgétaire d'ici le 31 mars 2023 :

- l'accélération du rythme de resserrement de la politique monétaire et l'augmentation du coût de la vie entraînent une détérioration marquée des perspectives économiques :
  - la croissance du PIB nominal de 10,7 % constatée dans la période d'avril à septembre 2022 passera à 4,6 % pour le reste de l'année. Ainsi, la croissance des revenus autonomes ralentira pour atteindre 5,1 % au 31 mars 2023,
  - cette situation, combinée à l'accélération prévue de la croissance des dépenses (7,2 % au 31 mars 2023) et aux versements des revenus consacrés au Fonds des générations, aura pour effet de détériorer le solde budgétaire de 1,3 milliard de dollars;
- de nouvelles initiatives annoncées depuis mars 2022 pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie, principalement la mise en place du Bouclier anti-inflation, initiatives dont un solde de 1,8 milliard de dollars reste à être comptabilisé :
  - en effet, le nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, qui représente une aide totalisant 3,5 milliards de dollars, a été comptabilisé en novembre;
- pour pallier les effets potentiels d'un ralentissement économique plus important que prévu, le déficit budgétaire inclut une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 1,0 milliard de dollars.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra, en outre, de réduire le déficit budgétaire en 2022-2023 à 4,8 milliards de dollars.

### ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2022-2023

(en millions de dollars)

	2022-2023
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 30 NOVEMBRE 2022</b>	<b>-1 122</b>
<b>RÉSULTATS À VENIR DE DÉCEMBRE 2022 À MARS 2023</b>	
<b>Résultats excluant les nouvelles initiatives et la provision</b>	
Revenus consolidés	52 156
Dépenses consolidées	-52 255
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-1 229
<b>Sous-total</b>	<b>-1 329</b>
<b>Solde des initiatives annoncées depuis mars 2022 à comptabiliser</b>	
Mettre en place le Bouclier anti-inflation	-1 577
Favoriser l'abordabilité des logements	-144
Renforcer la sécurité à Montréal	-53
<b>Sous-total</b>	<b>-1 774</b>
<b>Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance</b>	<b>-1 000</b>
<b>TOTAL À VENIR</b>	<b>-4 103</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – MISE À JOUR DE DÉCEMBRE 2022</b>	<b>-5 225</b>
Utilisation de la réserve de stabilisation	449
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU<sup>(6)</sup> – MISE À JOUR DE DÉCEMBRE 2022</b>	<b>-4 776</b>

## ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 <sup>(9)</sup>	Révisions	Mise à jour de l'automne 2022 <sup>(10)</sup>	Variation (%) <sup>(11)</sup>
<b>REVENUS</b>				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	41 147	2 081	43 228	5,6
Cotisations pour les services de santé	7 299	489	7 788	5,2
Impôts des sociétés	10 882	1 791	12 673	-2,0
Impôt foncier scolaire	1 178	-65	1 113	3,4
Taxes à la consommation	26 706	-152	26 554	8,0
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>87 212</b>	<b>4 144</b>	<b>91 356</b>	<b>5,1</b>
Droits et permis	5 171	506	5 677	-6,3
Revenus divers	11 680	-126	11 554	7,9
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>16 851</b>	<b>380</b>	<b>17 231</b>	<b>2,8</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>104 063</b>	<b>4 524</b>	<b>108 587</b>	<b>4,7</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 628	1 010	6 638	11,4
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>109 691</b>	<b>5 534</b>	<b>115 225</b>	<b>5,1</b>
Transferts fédéraux	28 790	818	29 608	1,5
<b>Total des revenus</b>	<b>138 481</b>	<b>6 352</b>	<b>144 833</b>	<b>4,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Santé et Services sociaux	-55 842	-1 645	-57 487	-0,7
Éducation	-19 120	14	-19 106	7,7
Enseignement supérieur	-10 141	-19	-10 160	13,5
Autres portefeuilles <sup>(5)</sup>	-45 041	-3 488	-48 529	13,5
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>-130 144</b>	<b>-5 138</b>	<b>-135 282</b>	<b>6,2</b>
Service de la dette	-8 842	-1 681	-10 523	21,8
<b>Total des dépenses</b>	<b>-138 986</b>	<b>-6 819</b>	<b>-145 805</b>	<b>7,2</b>
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-2 500	1 500	-1 000	—
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>-3 005</b>	<b>1 033</b>	<b>-1 972</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445	192	-3 253	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION</b>	<b>-6 450</b>	<b>1 225</b>	<b>-5 225</b>	<b>—</b>
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	449	449	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(8)</sup></b>	<b>-6 450</b>	<b>1 674</b>	<b>-4 776</b>	<b>—</b>



## ANNEXE 2 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

Depuis 2022-2023, les dépenses gouvernementales ne sont plus ventilées par mission, mais plutôt par portefeuille.

Les dépenses de portefeuilles présentées dans le *Rapport mensuel des opérations financières* correspondent à celles qui sont engagées dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Le niveau de dépenses présenté fournit également un outil additionnel de gestion budgétaire, contribuant à la responsabilisation des décideurs publics relativement à l'entièreté de leur portefeuille ministériel.

Afin d'assurer une comparabilité entre les prévisions budgétaires, le *Rapport mensuel des opérations financières* et les comptes publics, le tableau suivant présente les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles.

Les éliminations interportefeuilles résultent de l'élimination des opérations réciproques entre les entités de différents portefeuilles.

Les portefeuilles consacrés aux services publics sont :

- **Santé et Services sociaux**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des organismes du réseau de la santé et des services sociaux et aux programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce portefeuille comprend également les dépenses des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé, tels que Héma-Québec;
- **Éducation**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses des programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi que celles des programmes liés à la condition féminine;
- **Enseignement supérieur**, qui comprend principalement les dépenses attribuables aux activités des établissements d'enseignement de niveau collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses reliées à l'aide financière aux études;
- les **autres portefeuilles**, qui incluent les dépenses de tous les portefeuilles autres que Santé et Services sociaux, Éducation ainsi qu'Enseignement supérieur. Les autres portefeuilles assurent notamment le financement gouvernemental du milieu culturel, des secteurs des transports et des services de garde, ainsi que le soutien aux personnes, aux municipalités et aux entreprises.

### DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL APRÈS LA RÉPARTITION DES ÉLIMINATIONS INTERPORTEFEUILLES

(données non auditées, en millions de dollars)

Avril à novembre 2022

	Dépenses avant la répartition des éliminations interportefeuilles	Éliminations interportefeuilles	Dépenses après la répartition des éliminations interportefeuilles
Santé et Services sociaux	37 466	-754	36 712
Éducation	12 184	-375	11 809
Enseignement supérieur	6 106	-152	5 954
Autres portefeuilles	28 990	1 281	30 271
<b>TOTAL</b>	<b>84 746</b>	<b>—</b>	<b>84 746</b>



## Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

## Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 78 à 83 du volume 1 des [Comptes publics 2021-2022](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles sont présentées dans l'annexe 2.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2022-2023.
- (5) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (6) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (7) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (8) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (9) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (10) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).